



CHARTRE EDITORIALE DE SIS Association

Article 1 – Généralités

SIS Association est une association de lutte contre le VIH/sida, les hépatites et les infections sexuellement transmissibles (IST). Elle intervient dans le champ de la santé sexuelle et de la lutte contre les discriminations.

Article 2 – Objectif

SIS Association gère un Portail diffusant de l'information sur le VIH/sida, les hépatites, la santé sexuelle et la lutte contre les discriminations.

Article 3 – Organisation

A) *Un comité éditorial* composé du

- Directeur général en qualité de Directeur de la publication
- Rédacteur en chef
- Président de l'association (représenté par un membre du bureau délégué)
- Directrice des systèmes de production
- Coordinateur médical
- Documentaliste

Le comité éditorial, présidé par le Directeur de la publication, garantit le respect de la charte éditoriale.

B) *Des rédacteurs/trices* placé-e-s sous la responsabilité directe du rédacteur en chef. Responsable du contenu des pages Web, celui-ci décide du choix et du mode de traitement des sujets et de leur mise en forme avant publication (relecture, calibrage, mise en page). Il assure le lien avec le Directeur de la publication.

Article 4 – Ethique

SIS Association s'engage à respecter les règles éditoriales en vigueur :

- Respect des règles de déontologie journalistique
- Respect des principes de la charte HONcode

Les rédacteurs/trices de SIS Association s'engagent à respecter cette charte.